

COMPTE RENDU CCAS DU 4 DECEMBRE 2025

Le 4 décembre deux mille vingt-cinq à 19h00, le Conseil d'Administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon sur Seiche, s'est réuni sous la présidence de :

M. Henri NICOLLE, Vice-Président du CCAS.

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Olivier PRIMAULT, Catherine LESAGE, Laurence LE BIHAN.

Absents excusés : MM. DEBROIZE, CLOAREC, GUERET, BOURTOURAU

M. BOURTOURAU a donné pouvoir à Mme LESAGE

Mme CLOAREC a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

Mme DEBROIZE a donné son pouvoir à M. NICOLLE

2025-10 CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT ENTRE L'EPICERIE SOCIALE, LA COMMUNE DE SAINT ERBLON ET LES CCAS DES 6 COMMUNES ADHERENTES (Annexe 1)

M. NICOLLE rappelle dans un 1^{er} temps que le sujet de cette convention a été évoqué lors des CA du CCAS de Février et Mars 2025. Des observations avaient été formulées par les membres du CA et le Président du CCAS, et transmises à la commune de St Erblon, notamment sur le fait que la subvention annuelle versée à l'épicerie sociale (statuts de l'association) ne doive pas faire partie de cette convention liant la commune de St Erblon aux CCAS. Ces observations ont été prises en compte et la convention a été modifiée en ce sens. Aussi, aujourd'hui, une délibération doit être prise afin :

D'approuver la convention relative au fonctionnement de l'épicerie sociale intercommunale gérée par l'association PARTAGE AMITIE SOLIDARITE pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029

D'engager le CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche à participer financièrement au fonctionnement de l'épicerie solidaire et à la prise en charge des frais du bâtiment mis à disposition.

De mandater le Président du CCAS pour signer la convention et effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre

D'assurer le suivi et l'évaluation de la convention à travers la participation au comité de pilotage chargé d'examiner les bilans annuels et d'ajuster les modalités de fonctionnement si nécessaire

De préciser que la convention est conclue pour une durée de cinq ans, renouvelable expressément, et que toute modification ou résiliation anticipée devra faire l'objet d'un avenant accepté par l'ensemble des parties.

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité

ADOPTION DES TARIFS 2026

2025-11 PARCELLES DES JARDINS DU PATIS DOUX

M. Henri NICOLLE rappelle les tarifs 2025 pour les jardins :

Cotisation parcelle :

Grandes parcelles : 55 €

Petites parcelles : 35 €

Participation outillage collectif : 10 € la 1^{ère} année

Comme indiqué dans le règlement intérieur des jardins, à titre d'exception, un jardinier pourra exploiter une parcelle à titre gratuit pendant un an si celle-ci est particulièrement en mauvais état lors de son attribution.

Tarifs clés portail et hangar

Tarif clé portail en cas de perte ou de non restitution : 5 €

Tarif clé hangar en cas de perte ou de non restitution : 31 €

Après discussion, le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité pour reconduire ces tarifs en 2026.

2025-12 DEPLACEMENTS EN MINIBUS POUR PERSONNES AGEES

M. Henri NICOLLE rappelle les tarifs appliqués en 2025.

Tickets Verts (trajets sur Noyal-Châtillon) : 2,00 €

Tickets Bleus (trajets hors Noyal-Châtillon) : 3,00 €

Il propose de maintenir ces montants pour 2026.

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

2025-13 RENOUVELLEMENT BAIL RURAL A GAEC LESNE-POTIER – 6 La Touche – Noyal-Châtillon/ Seiche

M. NICOLLE, vice-Président informe que le bail consenti à GAEC LESNE-POTIER concernant les parcelles de terre cadastrées, AN n° 29 *d'une superficie de 27a 43ca au lieu-dit « La Vigne »* et AN n° 158 *d'une superficie de 46a 75ca au lieu-dit « La Lande »* est arrivé à expiration le 29 Septembre 2025 et qu'il y a lieu de renouveler ce bail au même preneur.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour consentir un nouveau bail de neuf années consécutives à GAEC LESNÉ-POTIER à compter du 29 septembre 2025

- Fixe le fermage annuel à 117,77 €

- Autorise M. le Président à signer le bail et les pièces s'y rapportant.

2025-14 DECISION MODIFICATIVE N°1/2025

Vu le budget primitif de l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de procéder à une opération de régularisation de l'amortissement en lien avec l'achat du minibus

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

VOTE la décision modificative n°1/2025 du budget du CCAS ainsi qu'il suit :

DM 1	FONCTIONNEMENT		Chapitre budgétaire ou	Libellé	Chapitre ou opération	Fonction	Article (indicatif)
	Dépenses	Recettes					
	508,98 €		042	Opération ordre régulation - AMORTISSEMENT	42	420	6811
	-508,98 €		011	Charges à caractère général	11	420	6188
TOTAL	0 €	0 €					

DM 1	INVESTISSEMENT		Chapitre budgétaire ou	Libellé	Chapitre ou opération	Fonction	Article (indicatif)
	Dépenses	Recettes					
	508,98 €		21	Ecriture d'équilibre	21	420	21828
		508,98 €	040	Opération ordre régulation - AMORTISSEMENT	040	420	281828
TOTAL	508,98 €	508,98 €					

2025-15 AVENANT N°1 A LA CONVENTION PLURIANUELLE 2019/2025 RELATIVE A LA GESTION DU DISPOSITIF DE TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS SUR LE RESEAU STAR ET LE SERVICE HANDISTAR (Annexe 2)

Par délibération en date du 6 décembre 2018, le conseil d'administration avait donné son accord pour le renouvellement de la convention de gestion du dispositif de Tarification Solidaire des transports sur le Réseau STAR et le service HANDISTAR pour la période de 2019-2025.

Cette convention arrivant à échéance, il est proposé de la prolonger pour une durée d'un an.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

VALIDE la prolongation de cette convention du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à signer l'avenant de prolongation.

REPAS DES AINÉS DU 12 OCTOBRE 2025

✓ Bilan de la journée du 12 octobre 2025 :

Bilan très positif tant sur le plan du traiteur que de l'animation.

Le lundi précédent la fête, 416 personnes inscrites, 400 réservations de repas faites auprès du traiteur en prévision des désistements tout au long de la semaine.

La veille, 399 personnes inscrites et finalement 370 personnes étaient présentes, dont 24 accompagnants de moins de 74 ans.

L'an prochain, il serait judicieux d'annoncer 25 repas de moins au traiteur par rapport au nombre de participants prévus le lundi qui précède le repas.

Le Vouvray a été offert par le CCAS, servi en fin de repas. 39 bouteilles ont été consommées.

✓ Repas de 2026 :

Il aurait lieu le Dimanche 4 Octobre 2026. Une option a d'ores et déjà été mise auprès du traiteur Brault.

NOUVEAU VISUEL SUR LE MINIBUS DU CCAS

Conformément aux clauses du marché public conclu avec Visiocom, suite au rachat du minibus par le CCAS, un déstickage complet devait être effectué, à la charge de Visiocom.

Désormais, il serait bien de personnaliser le véhicule afin qu'il soit bien repérable par les usagers.

Le logo du CCAS pourrait être installé à divers endroits et l'idée est émise d'une phrase accrocheuse, un message sur les 2 côtés.

M RAVEL propose de démarcher les entreprises castelnodaises afin de repositionner des logos sur le minibus.

M NICOLLE explique que cela n'est pas si simple, car il doit sûrement y avoir une réglementation en la matière. De plus, il faudrait faire appel à un commercial pour le démarchage, à un designer pour positionner les logos sur le véhicule ainsi qu'à une entreprise pour coller imprimer et coller les stickers.

Mme LE BIHAN propose de voir auprès d'autres collectivités comment elles ont fait pour poser leurs publicités sur leur véhicule.

Mme SERRE suggère que les utilisateurs de ce service ainsi que les chauffeurs donnent leurs idées de mots-clés. (à prévoir lors de la prochaine réunion minibus)

BILAN DISTRIBUTION DES FLYERS VIOLENTOMETRE

Des membres du CCAS et des élus se sont mobilisés afin de se relayer le samedi 15 novembre 2025 pour la distribution des flyers représentant le violentomètre.

Au total, 2253 flyers ont été distribués entre 10H et 18H.

Dans l'ensemble, le public a été réceptif quant au message délivré par les membres du CCAS.

Il reste donc 1747 prospectus pour 2026 donc prévoir au budget une nouvelle impression de 1000 exemplaires afin de ne pas manquer.

Prévoir également l'achat d'une seconde flamme afin que le CCAS soit bien identifié sur chaque site.

STAGE DE SELF DEFENSE

Une seconde session de stage de self defense a eu lieu le lundi 24 novembre de 18H à 19H30 suivi d'un temps d'échange.

15 personnes ont assisté à cette séance. A l'unanimité, les participants ont apprécié l'intervention et ont formulé l'envie de revenir pour un nouveau stage.

Celui-ci pourrait être organisé autour du 8 Mars dans le cadre de la journée des Droits des Femmes ou sur les vacances d'avril, avec une nouvelle séance enfants en après-midi et adulte en soirée, comme cela a été fait en avril 2025.

Mme SERRE nomme un autre organisme qui propose des ateliers de self defense : Défense tactique, mais ne connaît pas le coût de leur prestation.

SORTIES CULTURELLES :

- ✓ **Visite guidée du Couvent des Jacobins le mardi 9 décembre :**

Beaucoup de monde déjà inscrit car 16 inscriptions validées et 7 sur liste d'attente.

Mmes Christine HUON et Vanessa LETURGEON accompagneront le groupe.

✓ **Idées de sorties pour 2026 :**

Au vu du nombre de personnes sur liste d'attente pour la visite du Couvent des Jacobins du 9/12/25, il convient de réitérer cette sortie sur 2026.

Par ailleurs, un contact a été pris avec l'assistante de M Luc Bienvenu, des jardins Rocambole de Corps-Nuds. Une visite guidée peut être organisée du mercredi au dimanche, entre le 22 Mai et le 1^{er}/11/2026. Elle conseille plutôt la période de juin/juillet.

Les membres trouvent qu'une visite sur la 2eme quinzaine de juin serait pertinente et il faudra bien préciser dans le Castelnodais qu'il ne faut pas de problème de mobilité.

Tarif : 9 €/personne (pas de possibilité de forfait groupe)

VOYAGE ANCV SENIORS EN VACANCES

✓ **Bilan du voyage à Evian du 13 au 20/09/2025**

24 participants au voyage

Très belle région, super guides, météo idéale, chambres confortables, buffets copieux

Projection des photos du voyage

✓ **Projet de voyage à Blériot-Plage du 26/09 au 03/10/2026**

Une option vient d'être validée auprès de l'organisme VVF.

INFORMATIONS DIVERSES

- Projet de forêt intergénérationnelle prévue le 11 Décembre
- Intervention du CIDFF dans les classes de CM2 sur les stéréotypes de genre le jeudi 29 Janvier

DATE DES PROCHAINS CA du CCAS : Jeudi 29 Janvier 2026 à 19H pour le rapport d'orientations budgétaires, suivi de la traditionnelle galette des rois

Jeudi 5 Mars 2026 pour le vote du budget